

ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL S.A.

en faillite

Communiqué des curateurs

Numéro 13 : Vérification des créances privilégiées

Les curateurs informent qu'une première audience de vérification des créances se tiendra le jeudi 20 octobre 2016 à 09:00 hrs au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, en la salle CO 1.07. Seules les créances privilégiées sont concernées par cette première vérification.

Luxembourg, le 13 octobre 2016

Les curateurs

Alain RUKAVINA

Paul LAPLUME